

# **Commission permanente du Conseil général du 11 décembre 2008**

Pascal Popelin a rapporté cinq délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

## **Attribution de bourses d'études aux pupilles et assimilés devenus majeurs**

Pascal Popelin a proposé le versement d'une bourse à 9 pupilles ou assimilés, pour un montant total de 16 200€ au titre de l'année scolaire 2008/2009.

## **Subvention de fonctionnement à l'association « Essor 93 »**

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 273 000€ au titre de l'année 2008 à l'association « Essor 93» qui prend en charge des pupilles et des jeunes de plus de 18 ans ayant été confiés à l'aide sociale à l'enfance.

## **Subvention de fonctionnement à l'association « Sésame autisme gestion et perspectives »**

Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 3 320€ au titre de l'année 2008 à l'association « Sésame autisme gestion et perspectives », qui défend les personnes autistes et leurs familles.

## **Subvention d'investissement et de fonctionnement la commune de Seine-Denis pour l'aménagement de deux établissements multi-accueils**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan départemental de relance pour la création de places d'accueil en faveur de la petite enfance, Pascal Popelin a proposé le versement d'une subvention départementale d'investissement 156 000€ à la commune de Saint-Denis pour la réalisation de deux établissements nouveaux de multi-accueils d'une capacité totale de 60 places. La ville bénéficiera en outre de subventions de fonctionnement d'un montant de 10€ par jour et par place effectivement occupée pour les accueils collectifs réguliers et de 6€ pour les accueils familiaux réguliers.

## **Convention de financement entre le Département et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, au titre du projet d'intervention de la prévention spécialisée auprès des collèves**

Pascal Popelin travaille à l'expérimentation d'une intervention de la prévention spécialisée dans 20 collèves du département (dont le collève Léon-Jouhaux de Livry-Gargan). A titre de ce projet, le Conseil général bénéficiera d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000€ allouée par le fonds interministériel de prévention de la délinquance, géré par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Un autre rapport examiné au cours de cette réunion concernait le canton de Livry-Gargan

## **Subvention de fonctionnement à l'espace insertion « Odysée » de Livry-Gargan**

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 64 000€ a été allouée au titre de l'année 2008 à l'espace dynamique d'insertion « Odysée » qui accueille des jeunes de 18 à 25 ans cumulant des difficultés importantes pour leur proposer des actions d'insertion sociale et professionnelle.